

Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour les élections partielles des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP - Scrutin du 1^{er} au 2 juin 2026

La Présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative, notamment les articles L711-1, L712-1 à L712-6, L719-1 à L719-3 et L762-1 ;

Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire, notamment les articles et D719-1 à D719-40 relatifs aux conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu la délibération n°2026-045 du 19 mars 2026 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique ;

Vu les statuts de l'Institut National Polytechnique de Toulouse et notamment l'article 39 ;

Vu la décision cadre pour l'organisation de scrutins électroniques à Toulouse INP en date du 1er février 2021 ;

Vu la décision de la Présidente de Toulouse INP en date du 2 avril 2026 relative à l'organisation des élections partielles des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP - Scrutin du 1er au 2 juin 2026 ;

Vu la décision de la Présidente de Toulouse INP en date 18 mai 2026 relative au report du dépôt des candidatures au vendredi 22 mai 2026 – 12h ;

Vu l'avis du comité électoral consulté le 2 avril 2026, les 18, 19 et 22 mai 2026 ;

Vu l'arrêté en date du 22 mai 2026 relatif à la recevabilité des candidatures pour les élections partielles des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP,

DÉCIDE

Article 1 : Objet

À l'issue du scrutin qui s'est déroulé par voie électronique du 1^{er} au 2 juin 2026, la Présidente de Toulouse INP proclame les résultats des élections des usagers du conseil d'administration (CA), de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR) de Toulouse INP.

Article 2 : Conseil d'administration

Sont proclamés élus au conseil d'administration de Toulouse INP à compter du 2 juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :

Collège	Titulaires	Nom de la liste	Suppléants	Nom de la liste
Usagers	CLAVERO Louis	INP'Act	DJELIDA Ilian	INP'Act
	ROUSSET Coline		LARRASQUET Célia	
	FOURQUIER Guillem		MOUNET Esteban	
	PELUD Ninon		THOMAS Sophie	

Article 3 : Commission de la formation et de la vie universitaire

Sont proclamés élus à la commission de la formation et de la vie universitaire de Toulouse INP à compter du 2 juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :

Collège	Titulaires	Nom de la liste	Suppléante	Nom de la liste
Usagers	ROBERT-VIGANI Sacha	INP'Act	CONITÉ Emma	INP'Act
	CHEMMAKH Sarah			
	BOURAGBA Hakim			
	JIN Stéphanie			
	OLIVOS Aïtor			
	POMPE Angéline			
	BABEF Arthur			
	TISON Louise			
	ALLAMAND Zian			
	PETIT Manon			
	PICOT Mattéo			
	EL KOURARI Ikram			

Article 4 : Commission de la Recherche

Sont proclamés élus à la commission de la recherche de Toulouse INP à compter du 2 juillet 2026, les personnes dont les noms suivent :

Collège	Titulaires	Nom de la liste	Suppléants	Nom de la liste
Usagers	BOUSQUET Emma	Doctorant.e.s Toulouse INP	FALGOUS Léonie	Doctorant.e.s
	TARBY Michel		PELLETIER Claire	Toulouse INP
	CAZAUX Elise			
	HUYNH Alexander			

Article 5 : Exécution

Le Directeur Général des Services de Toulouse INP est chargé de l'exécution de la présente décision.

Toulouse, le 2 juin 2026

La Présidente de Toulouse INP

Dominique POQUILLON